

I. Description de la pauvreté

A - Approches scientifiques

— Qui sont les pauvres? —

L'Europe est riche; elle compte 30 millions de pauvres

"La pauvreté est multi-dimensionnelle. Ses aspects comprennent la mauvaise qualité des logements, ou le surpeuplement, l'insuffisance de l'éducation et de la formation, le mauvais état de santé et de nombreuses autres caractéristiques qui peuvent tenir les gens à l'écart des principales activités sociales (...) Vers le milieu des années 70, les pays qui forment maintenant la Communauté (à l'exclusion de la Grèce) comptaient 30 millions de pauvres. Ces personnes disposaient pour vivre de moins de la moitié du revenu moyen par habitant de leur Etat membre. Ce chiffre est une sous-évaluation de la situation actuelle, parce que d'une part de nombreux pauvres échappent à la plupart des enquêtes ou statistiques officielles sur lesquelles reposent les estimations et que, d'autre part, la détérioration de la situation économique de ces dernières années a certainement fait augmenter le nombre de pauvres.

La pauvreté persiste encore sur cette échelle malgré la croissance économique rapide enregistrée au cours des trente dernières années. La croissance économique réelle par habitant a triplé et elle a été la plus importante dans les pays où les niveaux de vie étaient les plus faibles il y a trente ans.(...) La pauvreté persiste sur cette échelle bien qu'une part beaucoup plus importante des ressources nationales soit désormais consacrée à la protection sociale. Les dépenses dans ce domaine, qui représentaient de 8 à 15% environ du produit national brut il y a trente ans, en représentent 20 à plus de 30% en 1980.(..)

Mais on peut dire qu'en 1978, au moins 5 millions de ménages ont dû avoir recours à l'aide sociale pour subsister pendant une partie ou la totalité de l'année (quelque 9 à 10 millions d'individus en tout).(....)

En 1970, le logement de 3% des ménages était dépourvu d'eau courante et celui d'un ménage sur six du système du tout à l'égout. Environ 2 millions de ménages partageaient leur logement avec un autre ménage. De 1 à 1 1/2 million de personnes au moins étaient sans logis ou vivaient dans des logements temporaires et incertains - foyers, baraques, bidonvilles, constructions provisoires ou logements spéciaux sans sécurité d'occupation. (...)

Dans deux pays où des informations sont disponibles, le taux de la mortalité périnatale et infantile des enfants des travailleurs manuels non qua-

lifiés est deux fois plus élevé que celui de la classe des professions libérales et des cadres. Ces taux de mortalité élevés se maintiennent pendant toute l'enfance et la vie adulte. Un rapport d'un expert national relève une différence de sept ans (à 35 ans) dans l'espérance de vie d'un membre d'une profession libérale et d'un travailleur manuel non qualifié(...).

En dépit de l'expansion de l'enseignement et de la formation professionnelle, entre 1/8 et 1/3 des jeunes dans différents Etats membres quittent l'école avec un niveau faible ou nul de qualification ou de formation professionnelle (...). Les probabilités de passer à l'enseignement supérieur sont de 1,8 à 13 fois plus élevées pour les enfants des membres de professions libérales et des cadres dans les différents pays que pour ceux des travailleurs manuels. (...) Les estimations faites dans quatre pays donnent un total de plus de 4 millions d'analphabètes.

L'expérience des trente dernières années prouve à l'évidence que la croissance économique en soi n'élimine pas la pauvreté et que le développement des services sociaux n'a pas eu d'importants effets de redistribution en faveur des plus pauvres. Il ne semble pas qu'il y ait eu rapprochement des niveaux et des chances de vie, que ce soit dans le domaine de la santé ou dans celui de l'éducation. En effet, le ralentissement de la croissance économique enregistré depuis 1974 a fait apparaître à côté des pauvres classiques, un groupe croissant de nouveaux pauvres, privés de la possibilité de participer à la vie active. La crise économique a eu des répercussions disproportionnées sur les jeunes, les travailleurs non qualifiés, les immigrés et les handicapés mentaux et physiques. Il n'existe nulle part dans toute la Communauté un droit légal à un revenu minimal et les services





Zeitung vom Lëtzeburger Vollek 19/7/1979

d'aide sociale n'atteignent pas toujours ceux pour qui ils ont été conçus. Souvent les pauvres n'y font pas appel parce qu'ils sont pauvres. Les déficiences de "l'Etat Providence" sont graves.

Les handicaps sociaux ont tendance à être cumulatifs. Les plus pauvres ont tendance à avoir la plus mauvaise santé et le plus mauvais logement. S'ils ont un emploi, ils ont tendance à avoir les plus mauvaises conditions de travail et à travailler irrégulièrement. Et un handicap en appelle un autre. La pauvreté est une cause de mauvaise santé et la mauvaise santé une cause de pauvreté. L'enfant d'une famille pauvre a tendance à moins bien réussir à l'école. Et lorsque les jeunes sous-scolarisés et sous-qualifiés parviennent à trouver un emploi, c'est généralement un emploi mal rémunéré et sans possibilité d'avancement.

Parmi les plus pauvres, beaucoup vivent dans l'isolement. Leur manque de ressources les tient à l'écart des activités de la majorité. Leur isolement, leur mise à l'écart et leur manque d'organisation les placent dans une position de faiblesse pour affirmer leur droit à une part équitable des ressources de la société. L'inégalité persiste parce que ceux qui se trouvent au bas de l'échelle n'ont pas la puissance nécessaire pour représenter une menace visible pour les principales institutions de la société.

L'inquiétude face à la pauvreté s'est amplifiée au niveau national à mesure que la vérité se faisait jour et que les études empiriques ébranlaient l'autosatisfaction initiale. Ce processus de redécouverte de la pauvreté a commencé vers les années 65 dans quelques Etats membres et dans les années 70 seulement dans les autres. On reconnaît de plus en plus que les bonnes intentions au plan législatif ne suffisent pas pour que tous les pauvres bénéficient de services indispensables et les utilisent à fond. Un nombre impressionnant de comités, études et commissions officiels ont décelé dans les Etats membres des problèmes supposés résolus précédemment. Mais la prise de conscience croissante de l'opinion publique n'a pas débouché sur une action concertée. Au contraire, devant le refroidissement du climat économique, les programmes sociaux ont eu tendance à fondre plutôt qu'à prendre de l'ampleur ou une nouvelle orientation pour mieux aider les défavorisés.

L'inquiétude croissante a été renforcée par l'augmentation des taux d'inflation et tout particulièrement par la hausse des prix du pétrole, qui ont engendré une plus grande pauvreté, là où les niveaux des salaires et les avantages sociaux ne font pas l'objet d'adaptations fréquentes et suffisantes pour protéger le niveau de vie des pauvres. Elle a été renforcée davantage encore par la réapparition de taux élevés de chômage complet ou partiel, d'une instabilité profonde de l'emploi et, dans certains Etats membres, par d'importants effectifs travaillant pour de très bas salaires. Les espoirs en matière de sécurité ont donc été déçus: les gens ne sont plus sûrs désormais de conserver leur emploi, ni de pouvoir maintenir leur niveau de vie habituel.

Les changements enregistrés sur le marché du travail, notamment l'accélération des cadences de travail, la demande de qualifications scolaires plus élevées (nécessaires ou non à l'emploi), le déclin des petites entreprises familiales disposées à employer quelques travailleurs marginaux, la sclérose progressive de l'organisation du travail dans les grandes entreprises fortement syndicalisées et la régression du travail indépendant, ont tous tendance à écarter du marché du travail les personnes considérées comme "marginales". De moins en moins de personnes peuvent continuer à travailler après l'âge normal de la retraite et le nombre de préretraites ne cesse d'augmenter. Les handicapés physiques et mentaux ont de plus en plus de mal à accéder au marché du travail, à conserver leur emploi et à en retrouver un, une fois qu'ils sont en chômage. Les travailleurs de plus de 50 ans, les mal portants et les travailleurs non qualifiés sont particulièrement touchés par le chômage de longue durée. Ainsi, la population dépendant de la sécurité sociale est gonflée par des gens qui, dans le passé, auraient travaillé tout ou partie du temps et qui, dans la plupart des cas, préféreraient subvenir eux-mêmes à leurs besoins et à ceux de leur famille grâce à leur salaire plutôt que de dépendre de la sécurité sociale...."

Toutes ces citations sont extraites d'un document très officiel de la Commission des Communautés Européennes (2).

Et au Luxembourg?

Il faut se rendre à l'évidence: Nous sommes riches, mais la répartition des richesses ne fonctionne pas de façon telle que la pauvreté soit éliminée! Et pourtant, ce lieu commun semble loin d'être évident au Luxembourg!

Jusqu'ici, la pauvreté n'apparaît pas dans les statistiques nationales. Elle n'est pas sujet de discussions politiques, ni, a fortiori, sujet à politique. On parle bien de rentes modestes, de l'homme de la rue au faible revenu, mais la pauvreté n'est pas thématisée, dans la presse non plus, à part quelques articles de l'association ATD-Quart Monde.

Or, la problématique est bien connue dans les autres pays industrialisés. La plupart se sont ravisés aux moments où leur progression économique était à un niveau particulièrement élevé - en Grande-Bretagne dès 1900, aux Etats-Unis p.ex. sous le président Johnson, qui a fait entreprendre des études et commencé à combattre la pauvreté.

Mais nous, les plus riches, n'en sommes pas conscients. Le Luxembourg n'a pas participé en 1974 aux premières initiatives européennes pour combattre la pauvreté! Il est vrai que le gouvernement a soutenu par après des groupes qui étaient impliqués dans ces travaux, mais jusqu'ici, il n'y a pas eu d'initiatives propres, conscientes, pas de volonté politique.

Et la pauvreté existe. Selon une enquête du Conseil Economique et Social (CES) en 1978⁽⁴⁾ 14,6% des ménages au Luxembourg vivaient avec moins de 50% du revenu moyen pondéré (qui était de 276 723 F/an soit 23 060F/mois.- cf. tableau 1). Ce pourcentage nous place au 6e rang des 9 pays membres de la CE à ce moment. Nous sommes les plus riches (!) mais parmi les 4 pays où les inégalités sont les plus grandes (avec la France, l'Irlande ou/et l'Italie - cf. tableaux 3 et 4 p. 6). L'inégalité est presque deux fois plus grande chez nous que chez notre voisin immédiat, la province du Luxembourg belge, région pauvre pourtant.

En gros du recouplement des différentes données il résulte que 5% des ménages au Luxembourg sont très pauvres et 10% pauvres. 3 ménages sur 20 sont donc dans la zone de précarité pécuniaire! Cette frange de la population est en-dessous du seuil de ceux qui cotisent aux syndicats. Les luttes pour la répartition de la richesse se font au-dessus, pour 60-70% de la population. Les 30% qui restent ne font pas partie des "partenaires sociaux," n'ont pas de pouvoir de négociation. Parmi ceux-ci beaucoup d'immigrés, pour lesquels le risque de pauvreté est particulièrement élevé. Notre système fonctionne grosso modo par une coalition d'élus et d'électeurs, de syndicats et du patronat. Tout le monde s'efforce de s'élever, de s'éloigner des conditions de travail pénibles et fragiles, qui doivent pourtant continuer d'exister pour garantir notre bien-être et notre développement.

C'est pourquoi nous faisons appel à ceux qui sont tellement pauvres que ces conditions constituent pour eux un progrès! Bien sûr, nous ne sommes pas les seuls à agir de la sorte. Il y a des travailleurs immigrés - pour ne parler que d'eux - partout en Europe: même les Norvégiens appellent les Turcs. Et en RDA, qui ne veut pas faire venir des travailleurs étrangers, ce sont les vieux, pensionnés, qui "ont le droit" à un demi poste de travail et comblent le manque de travailleurs en effectuant leur boulot dans les usines les plus vieilles, aux temps de travail les plus désavantageux, aux risques d'accidents les plus élevés et à la qualification la plus basse. La logique du système ne change pas ...

Affirmations exagérées, tendancieuses, voire gratuites sur notre situation? Anticipées certes, mais apparaissant comme conclusion logique au vu des données bien étayées des études dont il sera question.

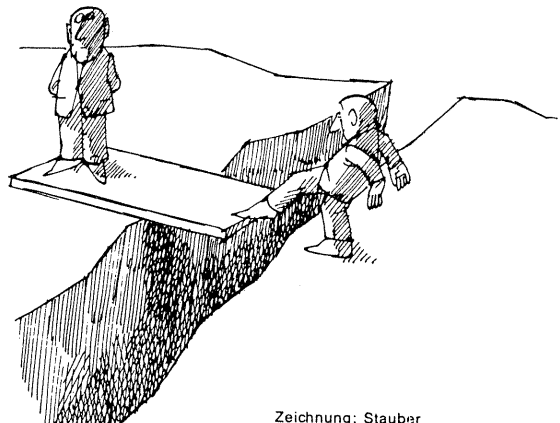
Une étude sur la pauvreté persistante

En 1975, le Conseil des Ministres de la CE décidait de faire entreprendre et de financer 7 études de groupes d'études transnationales visant à "contribuer à la compréhension de la nature, des causes, de l'étendue et de la dynamique de la pauvreté dans la Communauté" (2).

1

Etude C.E.S. / Inégalités 1977/1978
Revenu moyen annuel pondéré par ménage:
276 723F (23 060F/mois)
Nombre de personnes dans l'échantillon: 5285

Seuils de pauvreté en fonction d'un pourcentage du revenu moyen	Point de coupure	% ménages < seuil N= 1840	% individus < seuil N= 5285
à 60% du revenu moyen	13836F/mois	26,9%	35,4%
à 50% du revenu moyen	11530F/mois	14,6%	19,5%
à 40% du revenu moyen	9224F/mois	5,3%	6,77%



2

Seuils de précarité pécuniaire
selon l'étude du C.E.S. 1977/1978

Zones de précarité pécuniaire	En termes de quotient familial 1) moyen de l'échantillon (21 346 F/mois)	Pécule journalier par tête	% de ménages de l'échantillon
Très grave	atteint tout au plus le tiers: 6 872F/mois	229F	4,6%
Grave	dépasse à peine le tiers: 7 733F/mois	257F	2,4%
Simple	atteint 40%: 8 629F/mois	288F	2,9%
Risque	atteint 50%: 11720-11930F/m	390-400F	18%

1) Quotient familial : montant du revenu net pondéré par unité de consommation; il est calculé avec un indice de pondération de 1,0 pour le chef de famille et de 0,7 pour les autres personnes du foyer.

Nous présenterons dans la suite l'étude sur la pauvreté persistante, entreprise dès 1978 et dont les résultats complexes, bien qu'interprétés et publiés déjà en large partie, continuent toujours d'être affinés. En est chargé le Groupe d'études pour les problèmes de la pauvreté asbl. (G.E.P.P.) sous la direction de Professeur G. Schaber (1).

L'étude fut menée dans différentes régions de 5 pays: Belgique (Province du Luxembourg, Liège, Limburg), France (Lorraine), Allemagne (Sarrebuck, Luxembourg et Pays-Bas (Limburg). Ces régions sont assez rapprochées et présentent assez de ressemblances et de différences pour permettre une étude comparative.

Le but recherché était de savoir

- si la pauvreté transmise d'une génération à l'autre existe, et si elle peut être démontrée par une étude;
- si oui, d'essayer d'évaluer son importance
- et si possible d'étudier les conditions et les processus de sa transmission.

Il fallait étudier cette pauvreté en rapport avec la totalité de la population et ceci non seulement par une enquête représentative de cette totalité, car de cette façon les très pauvres risquent de passer par les mailles, et on gaspille beaucoup de moyens en étudiant les 85% de non-pauvres ensemble avec les 15% de pauvres.

Une première étude représentative portant sur 1400 familles qui avaient un enfant né en 1970 fut entreprise. L'analyse des facteurs de pauvreté de cet échantillon permit l'établissement d'un deuxième échantillon surreprésenté de mille familles à risque élevé de pauvreté. L'effet de cette procédure - l'étude d'un échantillon final de 2355 familles (de 2190 relevés complets) était le même qu'une étude représentative d'environ 5000 familles. Elle constituait en somme une loupe permettant de voir en détail les différentes sources de pauvreté.

Dès le début de l'enquête on a pu différencier trois groupes typologiques de ménages, à savoir:

Groupe 1: familles en situation de non risque de pauvreté (72,8% des familles de l'échantillon représentatif)

Groupe 2: surtout caractérisé par le fait qu'il s'agit de familles nombreuses et d'origine étrangère (18,4%)

Groupe 3: familles à parent unique nettement plus fréquentes que dans les 2 autres groupes (8,57%)

Les deux derniers groupes présentent des risques élevés de pauvreté! A titre illustratif, voici quelques caractéristiques qui sont nettement sur-représentées dans les deux derniers types de familles. (Ces traits sont purement descriptifs. En aucun cas, ils ne sauraient être considérés comme "explicatifs" de la déprivation.):

Groupe 2

- familles nombreuses
- accélération générationnelle très forte
- langue principale des conjoints n'est pas celle de la région
- nationalité étrangère (dans 62,3% des cas)
- niveau d'étude très bas pour les parents
- le père est plus souvent un salarié, exerçant un emploi non qualifié ou sans responsabilité
- quotient familial (revenu) très faible
- logement très peu confortable et surpeuplé (moins d'une pièce par personne)
- problèmes de santé recensés à la fois pour le père et la mère
- très peu d'équipements culturels

3

Classement des Etats membres (à l'exception de la Grèce) en fonction du pourcentage et du nombre de ménages pauvres non placés.

Pays	Année de référence	Pourcentage de ménages au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau de 50%	Nombre de ménages au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau de 50%	Seuil de pauvreté d'un isolé = 50% du revenu annuel net par équivalent adulte au cours de l'année de référence
			milliers	en monnaies nationales
CE (à l'exception de Grèce)	1973-1979	11,4%	10185	
Belgique	1976	6,6%	209	BFR 77970
Danemark	1977	13 %	334	DKR 18876
France	1975	14,8%	2630	FF 8768
Allemagne	1973	6,6%	1527	DM 5485
Irlande	1973	23,1%	172	IRL 339
Italie	1978	21,8%	3823	LIT 1640000
Luxembourg	1978	14,6%	16	LFR 138362
Pays-Bas	1979	4,8%	233	HFL 6419
Royaume-Uni	1975	6,3%	1241	UKL 612

in: (2)

4

Revenu national net par habitant (y compris impôts indirects et subventions) des pays membres de la CEE (à l'exception de la Grèce) exprimé en unités de pouvoir d'achat.

1978		
Pays	Revenu national net en unités de pouvoir d'achat	Pourcentage de la moyenne CEE
CE (à l'exception de la Grèce)	5 303	100 %
Belgique	5 670	106,9%
Danemark	6 289	118,6%
France	5 970	112,6%
Allemagne	6 120	115,4%
Irlande	3 470	65,4%
Italie	4 141	78,1%
Luxembourg	6 906	130,2%
Pays-Bas	5 645	106,5%
Royaume-Uni	4 798	90,5%

in: (2)

- familles relativement isolées sur le plan social
- retard scolaire ou enseignement spécial pour les enfants

Groupe 3

- la mère est le chef de ménage (dans 75,8% des cas)
- familles autochtones (à 82,5%)
- si le père est présent, il est souvent en arrêt de travail pour cause de maladie, en recherche d'emploi ou pensionné
- c'est le groupe où l'on trouve le plus de femmes ayant exercé une activité professionnelle dans le passé mais, actuellement, seulement 35% de ces femmes travaillent
- revenu global du ménage le plus bas des trois groupes. Ce revenu provient moins souvent d'une activité professionnelle et plus souvent de transferts sociaux, d'assistance sociale
- sentiment de privation plus élevé que pour les autres groupes
- ces familles sont le plus souvent sous-locataires ou vivent dans des logements sociaux ou dans des habitations précaires
- les commodités sanitaires font souvent défaut
- la santé de la mère est très mauvaise
- les enfants sont en classe spéciale ou en retard de scolarité
- des enfants mineurs ne vivent plus dans la famille (mais sont "placés").

Si les deux défaillances se combinent (non-appartenance à la communauté nationale, fragilité de la cellule familiale), la famille risque presque irrémédiablement de glisser dans la zone de haute déprivation, avec cumul d'autres handicaps. (Même phénomène observé dans des études aux USA: les plus défavorisées sont des femmes noires, seules, avec enfants; ou dans des études analysant les handicaps intellectuels, les classes spéciales ou complémentaires: là où il y a des fissures au niveau de la famille, ou de l'appartenance à une entité nationale, la probabilité de difficultés augmente sensiblement.)

Les chercheurs ont ensuite affiné leur méthode d'analyse en retenant (suivant le modèle de RASCH) 32 items qui se sont avérés fiables pour mesurer la position d'une famille sur une échelle de multi-déprivation. Ils couvrent les différentes conditions d'existence: ressources financières et transferts sociaux, logement, biens et équipements ménagers, travail, enfants, contacts familiaux et sociaux, santé, culture. La valeur attribuée à chaque item au moyen d'une métrique conventionnelle (échelle en WITS) est un indicateur de la position de l'item sur l'échelle de pauvreté. Plus cette valeur est élevée, plus profonde est la pauvreté.

	valeur en wits
N'exerce pas d'activité professionnelle secondaire	30
Pas de formation pour le premier emploi	35
Ne participe jamais aux activités d'une association sportive ou culturelle	38
Travail avant tout d'ordre manuel	40
Facture paiement non chèque	43
Difficultés à joindre les deux bouts	44
Pas d'épargne	44
Pas de téléphone dans le logement	45
Immeuble évalué comme non entretenu	45
Logement évalué comme non entretenu	45
Inquiet pour l'avenir à propos de sa santé	48

Sans tourne-disque	49
Privations logement	49
Inconvénients humidité	50
Sans dictionnaire	51
Revenu mensuel du ménage inférieur à 25.000 F.B.	52
Inconvénients non soleil	53
Enfant décédé	53
Diminution sensible des revenus	53
Handicap enfants	54
Privations alimentaires	54
Difficultés pour payer le chauffage en hiver	55
Jamais rendre visite famille	56
Aide sociale	56
Pension d'invalidité	56
Difficultés pour rembourser crédits	56
Sans WC dans le logement	56
Enfant non classé ordinaire	56
Difficultés pour payer logement	56
Difficultés pour payer eau, gaz, électricité	56
Sans radio	58
Sans machine à laver le linge	60

Plus la somme des caractéristiques de déprivation est élevée, plus la famille est pauvre. Cette somme a pu être recodée pour obtenir différentes catégories utiles et pratiques servant à définir les degrés de pauvreté. Le tableau 5 p.8 indique p. ex. la répartition régionale de deux niveaux de pauvreté mesurés à partir de cette échelle de multidéprivation.



Pauvres, moins pauvres, plus pauvres

Après avoir recueilli des informations de base sur la situation actuelle des familles et les données vérifiables sur la situation passée (lorsque les parents étaient eux-mêmes enfants) les auteurs ont pu, en comparant les positions passée et présente des familles sur l'échelle de pauvreté, identifier quatre groupes:

- 1) Les non-pauvres restés tels: 79,6 % de l'échantillon représentatif.
- 2) Les actuellement non-pauvres, estimés - en fonction de leur passé - être pauvres ("mobilité ascendante"): 5,5 %.
 - Les familles qui font partie de ce groupe participent plus étroitement au processus de production que les deux autres groupes pauvres. (Elles sont suivies en ce sens de près par les pauvres persistants.)
 - Les chefs de ménages sont souvent plus qualifiés et ont un statut socio-professionnel plus élevé.
 - Cependant, ils travaillent généralement dans des conditions pénibles et dangereuses qui demandent à la fois de la résistance physique et de la dextérité manuelle.
 - Ce sont des étrangers pour la plupart, mais le chef de ménage est généralement né dans un pays de la CE.

- Ils expriment souvent le voeu de changer d'emploi pour raisons de santé.
- Souvent, ils n'ont pas de réseau social à leur disposition.
- Ils font rarement usage des services spécialisés (aide familiale, avocats, assistants sociaux, psychologues).

3) Les actuellement pauvres, estimés - en fonction de leur passé - être non-pauvres ("mobilité descendante"): 10,6 %.

- Ce sont en général des autochtones ou d'origine mixte.
- Ils ont souvent recours aux services spécialisés, les ressources des ménages sont plus souvent que celles des autres ménages basées sur des revenus indirects. Ces phénomènes ne sont peut-être pas étrangers au fait que la pauvreté est souvent identifiée à ce seul groupe.
- Ils présentent le plus haut degré de chômage à long terme pour raisons de maladie, et d'interruption définitive de travail à cause d'invalidité (souvent en relation avec leur travail antérieur).
- Leurs conditions de travail et leur implication dans le processus de production sont semblables à celles des pauvres persistants.

4) Les pauvres restés pauvres ("les pauvres persistants"): 4,5 %.

- Ils sont en général peu scolarisés et n'ont pas de qualifications
- Ils occupent, dans les secteurs en déclin de l'économie, des emplois les plus pénibles, qui exigent le moins de qualifications; les conditions de travail ont souvent des incidences sur leur état de santé.

Ces caractéristiques sont liées à des facteurs structurels qui, dans la région étudiée, sont généralement propres aux immigrés, surtout à ceux qui sont originaires de pays non membres de la CE.

- Ils expriment souvent le voeu de changer d'emploi, mais leurs chances sont minimes, vu leur manque de formation.
- Ce sont les familles les plus isolées, car étrangères généralement d'origine non CE et parlant (y compris les enfants!) une langue maternelle étrangère; ils n'ont pas de réseau social à leur disposition et n'ont guère de contacts avec leur famille.
- Ils participent étroitement au processus de production, mais ceci n'implique nullement une participation proportionnelle à d'autres aspects de la vie économique et sociale.
- C'est le groupe au revenu le plus bas (quotient familial) et à la consommation la plus faible.
- Les pauvres de ce groupe occupent les échelons les plus bas au sein de la hiérarchie des statuts socio-économiques.

Il apparaît clair désormais que la pauvreté est bien multidimensionnelle, et qu'il serait vain de vouloir la définir en deux phrases ou de lui chercher une cause, inhérente à un individu, à un ménage ou à la société.

L'étude sur la pauvreté persistante analyse en détail, sur 150 pages, les multiples facteurs qui contribuent à la déprivation. Il nous est impossible bien sûr de les décrire, ni même d'essayer de les résumer. Les tableaux de "l'échelle de pauvreté objective (multidéprivation)" reproduites aux pages 10 et 11 constituent cependant une illustration précieuse de ces recherches pour qui prend le temps de les voir de plus près et de mettre en relation les différentes échelles. Dans

5

Répartition régionale des niveaux de pauvreté de l'échantillon instrumental (N= 1238)

Régions	non pauvre %	pauvre %	très pauvre %	Total: pauvre + très pauvre %
1.Sarrebruecken	81,0	12,3	6,7	19,0
2.Liège	82,3	9,1	8,6	17,7
3.Limbourg Flamand	85,8	12,6	1,6	14,2
4.Luxembourg Belge	90,0	6,8	3,2	10,0
5.Lorraine (région de Thionville)	77,4	17,9	4,8	22,7
6.Grand-Duché	88,9	6,9	4,2	11,1
7.Limbourg (Pays Bas)	88,1	9,4	2,5	11,9
Echantillon total	84,9	10,6	4,5	15,1

la suite, ne seront mentionnés que quelques détails aidant à pouvoir mieux lire les tableaux, ou quelques points forts particulièrement intéressants. (Sur les tableaux, les chiffres entre parenthèses représentent le nombre absolu de familles sur un échantillon total de 2190.)

CONCERNANT LE POINT D'ATTACHE (Echelle 2)

Un sujet qui est né au pays et en possède la nationalité a de fortes chances à rester non-pauvre. Considérons maintenant le deuxième groupe (d'en bas) constitué de ceux qui sont nés dans le pays, mais sont d'une autre nationalité. C'est la deuxième génération d'immigrés (immigré de deuxième génération est celui dont les parents sont venus au pays, qui est né ici). Le chiffre de 31 familles (sur 2190 !) ridiculement faible, peut nous donner le degré d'intégration, d'assimilation dont on parle tant. Aucune de ces familles n'est pauvre. Même ceux qui ont la nationalité du pays, mais qui sont nés ailleurs, y ont vécu un certain temps et qui sont revenus, sont plus pauvres.

Les immigrés au pays de résidence, mais ayant une nationalité CE (352 familles) risquent déjà de tomber dans la zone de pauvreté! Et la distance sur l'échelle jusqu'à ceux qui sont de nationalité non CE (337) est remarquablement grande. Ils sont profondément engagés dans la pauvreté.

6) Nationalité du chef de ménage			
Niveau de multidéprivation	Autochtone %	Pays CE %	Pays hors CE %
Non pauvre	89.4	73.0	51.7
Pauvre	7.6	19.0	31.5
Très pauvre	3.0	8.0	16.9
Total	100	100	100
Nombre	1012	137	89

Dans l'échantillon préparatoire et représentatif, le pourcentage des étrangers non-CE qui sont pauvres est donc de 48 %. Il s'agit ici d'un phéno-

mène de pauvreté importée qui ne doit pas être ignoré si les programmes de lutte contre la pauvreté veulent avoir un sens.

Les immigrés récents ont une plus grande probabilité d'être pauvres et très pauvres que les immigrés qui sont ici depuis plus longtemps et qui sont restés. (Il ne faut cependant pas interpréter ce résultat en disant que LES immigrés s'enrichiraient progressivement chez nous. En effet, l'étude n'englobe que des familles ayant au moins un enfant et ne pouvait observer que les familles qui sont restées dans nos pays. La rotation - arrivées et départs de travailleurs jusqu'aux années 60, de familles d'immigrés depuis - a été extrêmement élevée, l'intégration par contre très faible. On pourrait dire tout aussi bien que les immigrés ne restent dans nos pays que dans la mesure où ils parviennent à sortir de la pauvreté.)



„Was ich immer sage: Die Ärmsten erlauben sich den größten Luxus.“

Wolter/Allg. Deutsches Sonntagsblatt

LA FAMILLE (Echelles 3 et 4)

Sur le bas de l'échelle de l'état civil un grand espace blanc indique que les ménages qui correspondent aux "normes" (père, mère, 1-3 enfants) constituent de loin le pourcentage le plus élevé; ils ne sont pas pauvres en général. Mais le seuil de la pauvreté peut être dépassé lorsque le ménage comprend 9 personnes ou plus (grands clans - 3 adultes ou plus, 4 enfants ou plus) ou quand le chef de ménage est séparé de son conjoint ou est sans conjoint. Ces contingences prédisposent les familles à la pauvreté. Lorsque les désavantages dans d'autres domaines s'ajoutent, ces facteurs contribuent à "précipiter" la pauvreté.

La protection contre la pauvreté est particulièrement défaillante en ce qui concerne les familles qui s'écartent sensiblement du type familial "standard".

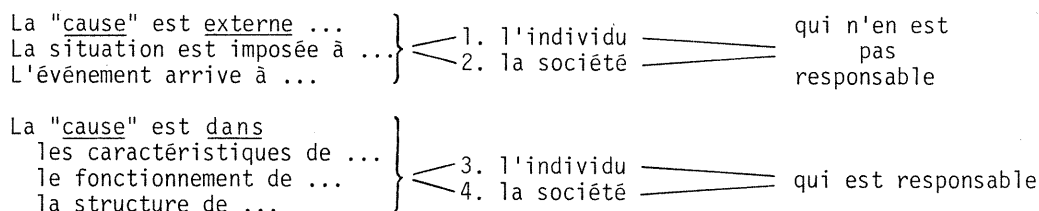
On voit clairement la valeur des "points d'attaches" - nationalité, famille, qui sont des facteurs de sécurité. L'absence, même partielle, de ces deux facteurs peut augmenter sensiblement le risque de pauvreté.

suite p. 12

7

A QUI LA FAUTE DE LA PAUVRETE?

En schématisant, on peut réduire à 4 les opinions les plus communément admises pour expliquer la pauvreté:



exemples: "causes" individuelles: alcoolisme, chômage, santé fragile, invalidité
absence ou mort du chef de ménage, formation déficiente

"causes" internes à la société: structure hiérarchique, exploitation, double marché du travail (marché parallèle flottant), crise économique

Mais:

- Comment expliquer alors les incidences des familles, ménages ou groupes de la population (p.ex. ruraux, urbains, ethniques, religieux) et de leurs situations spécifiques?
- Comment définir "la société"?
- "Cause interne" n'est pas synonyme de "responsabilité". Elle peut même être contraignante ...
- Ce n'est pas le fait pour une caractéristique d'être interne à un sujet ou à une société, qui lui conférerait le statut de cause. Elle peut tout aussi bien avoir un statut d'effet. Passées au crible d'une méthodologie exigeante, la plupart des "causes" ne sont mieux que des "caractéristiques" ou des "corrélats" de la pauvreté.
- La notion d'accident n'implique pas en elle-même celle de non-responsabilité.
- Ce modèle n'incite nullement à chercher plusieurs causes, à concevoir des interactions. Cf. les conclusions des études de la CE dans l'encadré 9 p.14 et la multidimensionnalité de la pauvreté p.73q.

source: d'après (1); cf p.14

PAUVRES
↑
Seuil de la
pauprété
↓
NON-PAUVRES

1. PERSISTANCE	2. POINT D'ATTACHE	3. ETAT CIVIL DU CHEF DE FAMILLE	4. COMPOSITION DE LA FAMILLE	5. STATUT SOCIO-PROFESSIONNEL
Pauvres persistants (227)				
Les "descendants" (356)	Immigrés dans le pays de résidence ayant une nationalité non CEE (337)		Ménages: un ou deux adultes 6 enfants et plus (185)	Travailleurs non classés (65) mineurs (141)
		Familles monoparentales: séparation (54)		
	Immigrés dans le pays de résidence et ayant une nationalité CEE (352)	Familles monoparentales: veuvage (105)	Ménages: plus de 2 adultes 3 enfants et plus (208)	Travailleurs:bâtiment (204)
	Ayant une nationalité du pays de résidence mais nés ailleurs (105)	divorce (121)	Ménages: 1 ou 2 adultes, 4-5 enfants (431)	Travailleurs:verre,papier (32)
Les "ascendants" (148)	Nés dans le pays de résidence mais ayant une autre nationalité (31)	Couples non mariés (65)	Ménages: 1 ou 2 adultes, 3 enfants (415)	Travailleurs conducteurs de machines (243)
	Ayant la nationalité du pays de résidence et nés dans le pays (1365)		Ménages: plus de 2 adultes, 1 enfant ou 2 (101)	Travailleurs métallurgie(88) service: (193)
Non pauvres persistants (1459)			Ménages: 1 ou 2 adultes, 1 enfant ou 2 (850)	Travailleurs fabr.métaux(35) Travailleurs agriculture(76) Travailleurs:bois,pharmacie, alimentation (72)
				Ajusteurs soudeurs (233) Commerce: employés, commerçants (133) surveillants (89)
				Personnel administratif(206)
				Professions libérales (210) Directeurs, cadres (42)

ECHELLE DE PAUVRETÉ OBJECTIVE (MULTIDERIVATION)

PAUVRES
 ↑
 Seuil de la pauvreté
 II
 ↓
 NON-PAUVRES

6. PARTICIPATION AU PROCESSUS DE PRODUCTION	7. EVOLUTION DES REVENUS	8. TYPES DES REVENUS FAMILIAUX	9. INQUIETUDE DEVANT L'AVENIR	10. EDUCATION ET QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
Pensionnés pour cause d'invalidité (94) Sans emploi et sans allocation de chômage (102) Chômeurs (91) Interruption de travail de longue durée pour cause de maladie (50) Retraités (36), brève interruption de travail pour cause de maladie (31) Ayant actuellement un emploi (1749)	Forte diminution des revenus familiaux au cours des deux dernières années (155) Faible diminution des revenus familiaux au cours des deux dernières années (102) Aucune variation des revenus au cours des deux dernières années (1094) Faible augmentation des revenus au cours des deux dernières années (204)	Aide sociale (93) Pension, invalidité (151) Indemnité de logement (211) Indemnité pour cause de chômage (202), de maladie, d'accident du travail (127) Pension alimentaire (143) Pension de veuvage (132) Pension de vieillesse (78) Revenus immobiliers (150) Revenus mobiliers (78)	Inquiets de l'avenir: en ce qui concerne le travail, le niveau de vie, la santé (95) Inquiets de l'avenir en ce qui concerne le travail, le niveau de vie (486) Inquiets de l'avenir en ce qui concerne le travail uniquement (516) Pas inquiets pour l'avenir (1093)	Non scolarisés Enseignement spécial Enseignement primaire Incomplet (642) Enseignement primaire complet (441) Formation professionnelle qualification professionnelle (315) Enseignement technique et enseignement secondaire: cycle inférieur (242) Enseignement technique et enseignement secondaire: cycle supérieur (119) Enseignement supérieur, université (81)

ECHELLE DE PAUVRETÉ OBJECTIVE (MULTIDERIVATION)

L'EMPLOI (Echelles 5 et 6)

Les plus pauvres occupent les positions les moins enviables sur le marché du travail. Celles-ci correspondent à des postes présentant les caractéristiques suivantes:

- un travail comprenant uniquement des tâches manuelles;
- une absence de responsabilité dans le travail, tant sur le plan de l'organisation sociale que sur le plan de l'organisation matérielle;
- une absence de formation scolaire ou, tout au moins, une formation des plus courtes;
- une entrée précoce dans la vie active, avant 14 ans pour plus de la moitié des chefs de ménages pauvres;
- une formation au poste de travail qui se fait sur le tas (pour plus de 80 % des sujets les plus pauvres).

A ces caractéristiques objectives on doit ajouter la manière dont ces conditions de travail sont ressenties:

- Il y a un sentiment général de malaise au sujet des conditions de travail et du contenu du travail.
- Il y a angoisse ou inquiétude devant l'avenir, en relation avec l'insécurité de l'emploi, avec le bas niveau du revenu et avec les risques pour la santé.

Les sujets les plus déprivés sont plus souvent que les autres victimes du chômage d'une part, de maladies ou d'accidents entraînant une incapacité de travail d'autre part. 10 % ne perçoivent aucune allocation de chômage après avoir perdu leur emploi: ceci met bien en évidence les failles dans la protection sociale pour certains emplois: pas de contrats, pas d'affiliation à la sécurité sociale.

Le non-emploi de longue durée, enregistré chez les plus pauvres, apparaît souvent comme la fin

d'une vie professionnelle déjà marquée par l'insécurité et les interruptions.

LE REVENU (Echelles 7 et 8)

Bien sûr, les groupes "pauvres" et "très pauvres" se situent dans le bas de l'échelle des revenus, cependant, ces tendances ne sont pas radicales au point de classer tous les ménages pauvres dans les bas revenus. On trouve même 8% des ménages "très pauvres" sur l'échelle de multidéprivation avec un revenu global mensuel de 50 000 F et plus. Le revenu ne peut être considéré au mieux que comme un bon prédicteur de la multidéprivation. Tout au plus 36 % des différences de niveau sur l'échelle de multidéprivation seraient éliminées par une égalisation rigoureuse des quotients familiaux.

Le problème est complexe. On pourrait l'illustrer en considérant les diverses possibilités de manier l'argent. Les couches moyennes inférieures p. ex. s'octroient des contraintes pour pouvoir faire une grosse dépense à moyen ou à long terme; ils épargnent, comparent les prix et obtiennent peut-être des réductions parce qu'ils achètent au comptant ou profitent de promotions ou soldes. Cette attitude typique, qui présuppose le contrôle (important!) des moyens et des besoins propres est considérée comme raisonnable. En-dessous de ce secteur, il y a par exemple le cas du jeune détenu, qui se préoccupe de ses dettes contractées pour l'achat d'un lave-vaisselle, d'un téléviseur-couleurs, d'une machine à laver etc. Il n'avait pas d'emploi ... La technique d'emprunter a tendance à se répandre parmi les couches moyennes, qui peuvent la contrôler, mais existe depuis longtemps dans les couches inférieures. Le taux d'endettement des familles relevant d'aides sociales est probablement beaucoup plus élevé que celui des couches moyennes épargnantes. Ce qui explique en partie l'hostilité vis-à-vis des pauvres, de "ceux qui s'offrent tout, ne le paient pas et ne travaillent guère, tandis que nous, qui épargnons honnêtement ...". C'est à cette limite qu'on commence à faire la différence entre les pauvres dignes ou indignes d'une aide, attitude - consciente ou inconsciente - répandue largement. Objectivement, ce sont les mêmes mécanismes - crédits faciles, juridiction - qui permettent aux bien situés d'investir et d'agrandir leur fortune en s'endettant et qui font s'embourber les pauvres plus profondément dans la déprivation. Encore un phénomène à creuser ...

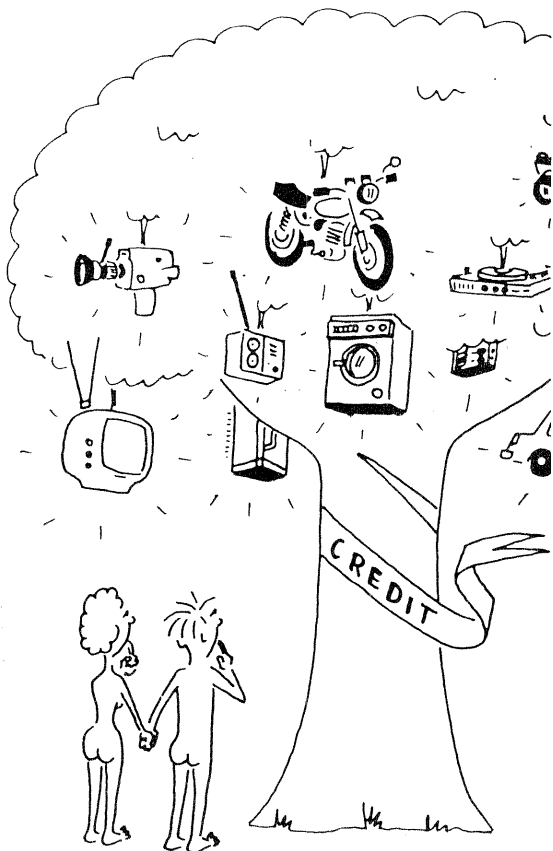
7,5 % des ménages disposent d'un revenu inférieur à 6 800 F par mois et par équivalent adulte (= 230 F/jour). Cf. les chiffres représentatifs pour le Luxembourg p.5 .

53 % des ménages les plus pauvres ont manqué de chauffage durant l'hiver, et ce pour des raisons financières.

La variation mensuelle du revenu - qui rend impossible toute "gérance" prévisionnelle - est un problème surtout pour les pauvres "persistants" et les "ascendants", c.-à-d. les groupes ayant la plus forte proportion d'immigrés.

LA CONSOMMATION (pas d'échelle représentée)

Les locataires présentent un niveau de déprivation plus important quand ils sont sous-locataires d'un logement social. (Les propriétaires sont rarement pauvres.) Il est donc clair que toute politique ayant trait aux loyers atteint essenti-



ellement les couches de la population des plus pauvres.

Les ménages les plus pauvres occupent les logements les plus anciens et les moins spacieux, avec le moins de "confort" (lire baignoire, douche, WC ou même évier ou appareil de chauffage).

A l'exception de la télévision tous les biens d'équipements des ménages se font plus rares à mesure que la multi-déprivation s'accroît. Parmi les familles qui ne possèdent pas de livres d'enfants, 60% sont pauvres.

87,6% des non-pauvres de l'échantillon utilisent le paiement de factures par chèque contre 9,6% des pauvres et 2,8% des très pauvres.

Les non-pauvres consacrent en moyenne un tiers de leurs revenus à la nourriture. Cette proportion peut atteindre les deux tiers chez les plus pauvres.

LA PARTICIPATION SOCIALE

Dans l'étude, on observe une relation entre la pauvreté mesurée par l'échelle de déprivation multiple et la faible disponibilité de contacts familiaux et de réseaux sociaux.

De même il y a une relation entre la pauvreté et une participation faible aux organisations formelles (syndicats, clubs culturels ou sportifs, groupes de loisirs etc...)

LA SANTE

On observe plus fréquemment chez les pauvres les handicaps, l'invalidité et la mortalité infantile. Nous recommandons à cet égard la lecture attentive du tableau 8 p.13, aux détails choquants! Les pauvres rapportent plus souvent que les non pauvres l'existence de maladies physiques ou mentales et /ou des troubles de cet ordre.

Les pauvres souhaitent plus souvent changer de condition de travail et de lieu d'habitation, pour des raisons de santé.

Concevoir des solutions

L'Europe semble lentement prendre conscience qu'il y a des pauvres, beaucoup de pauvres qui survivent en son sein. Jusqu'ici, les moyens pour combattre la pauvreté étaient dérisoires parce qu'inadaptés à la multidimensionnalité du problème. Les études entreprises pour mieux en cerner la complexité, pour faire ressortir les relations, les interactions des différents facteurs qui engendrent la pauvreté serviront, espérons-le, à inventer de nouvelles politiques pour combattre enfin efficacement cette gangrène qui touche plus de 30 millions d'Européens et qui, en période de crise économique risque de gagner de plus larges couches des populations.

Les problèmes les plus massifs sont bien sûr à contrer au niveau

- des familles nombreuses ou entamées
- des immigrés
- de l'éducation et de la formation
- de la sous-qualification, surtout des travailleurs manuels.

Les mesures doivent être multidimensionnelles et simultanées, elles doivent viser aussi bien l'éducation et la formation que la sécurité sociale. Elles doivent imaginer une refonte totale du marché du travail, et en même temps ne pas perdre de vue les personnes âgées.

8

Niveaux de pauvreté et indicateurs de santé des membres du ménage (%).

	non pauvre (n=1607) %	pauvre (n=386) %	très pauvre (n=197) %	total (n=2190) %
Demande pension d'invalidité				
- ni père, ni mère	94,2	87,0	73,6	91,1
- père ou/et mère	5,8	13,0	26,4	8,9
Total	100	100	100	100
Parents handicapés				
- ni père, ni mère	94,3	89,1	84,8	92,5
- père ou/et mère	5,7	10,9	15,2	7,5
Total	100	100	100	100
Un ou plusieurs enfants handicapés				
- non	93,3	85,0	70,1	89,7
- oui	6,7	15,0	29,9	10,3
Total	100	100	100	100
Un enfant décédé				
- non	92,1	78,8	70,6	87,8
- oui	7,9	21,2	29,4	12,2
Total	100	100	100	100
Etat de santé enfant				
- très bien	51,4	40,2	34,5	47,9
- bien	40,0	46,1	42,1	41,2
- moyen	7,5	10,4	15,7	8,7
- mauvais	1,1	2,3	7,1	1,9
- très mauvais	0,1	1,0	0,5	0,3
Total	100	100	100	100
Enfant hospitalisé les 2 dernières années				
- non	86,4	81,1	82,2	85,1
- oui	13,6	18,9	17,8	14,9
Total	100	100	100	100

Une politique sectorielle, non intégrée n'aboutirait pas. Ceci peut être montré par l'exemple des immenses efforts concernant la politique de la santé au Tiers-Monde, qui n'a pourtant pas fondamentalement changé sa situation.

Une refonte de l'éducation seule profiterait avant tout aux couches moyennes de la population qui auraient la mobilité nécessaire pour pouvoir profiter de cette amélioration sectorielle; les pauvres, aux déprivations multiples n'ont pas ces possibilités. Il n'y aurait pas de modification substantielle de leur situation sans une politique intégrée, de large envergure. Mais aujourd'hui les tractations, les revendications, les redistributions se jouent surtout au niveau des couches moyennes.

La question, toute simple au fond, n'est rien moins que celle-ci:

Comment produire des biens (la richesse!) en faisant participer tout le monde, dans des conditions non déshumanisantes - et comment les répartir équitablement?

Données rassemblées par Charles Staudt

SOURCES:

- (1) Groupe d'étude pour les problèmes de la pauvreté (A.S.B.L.) Walferdange, 30.11.1981: Approfondissement de l'étude transnationale ayant pour objet la pauvreté persistante, Volume I: Processus de paupérisation dans les groupes à risque élevé de déprivation
- (2) Commission des Communautés Européennes, Bruxelles, 15.2.1981: Rapport final de la Commission au Conseil du premier programme de projets et études pilotes pour combattre la pauvreté (Document Com (81) 769 final).
- (3) Gaston Schaber, On pilot studies, 31.8.1981
- (4) Niveau de vie et mode de vie de certains ménages du Grand-Duché de Luxembourg/ Eléments pour l'étude d'un revenu social minimum. Groupe

de d'étude pour les problèmes de la pauvreté, Walferdange, décembre 1980.

Cet article n'a pu se réaliser que grâce à plusieurs entretiens avec M. Gaston Schaber, spiritus rector des études citées sur la pauvreté, et grâce au matériel qu'il a mis à notre disposition. Il nous a aidés à nous retrouver dans le dédale des données complexes des enquêtes. Nous espérons ne pas trop avoir trahi dans notre résumé et le travail énorme et l'esprit des investigations de ceux qui ont réalisé ces études.
Merci!

9

QUELQUES CONCLUSIONS DES ETUDES TRANSNATIONALES SUR LA PAUVRETE:

- *L'existence de nouvelles formes de pauvreté:*
Les bas salaires, le chômage et les formes précaires d'emploi plongent dans la pauvreté des travailleurs qui se situaient avant bien au-dessus du seuil de pauvreté. Les études constatent cette évolution dans tous les pays.

- *La pauvreté constatée parmi les immigrés:*
Bien que la plupart travaillent, certains sont matériellement pauvres, parce que mal rémunérés et peu qualifiés. Cette pauvreté est considérablement amplifiée par leur isolement culturel et par le fait que leurs enfants sont également pauvres.

- *Le pourcentage des pauvres est plus élevé dans certaines catégories sociales,* par exemple les familles monoparentales, travailleurs migrants, les travailleurs non qualifiés et les personnes âgées, dont la pauvreté procède non pas de défauts personnels, mais de l'appartenance à des groupes particulièrement vulnérables, mal couverts par la sécurité sociale ou soumis à des conditions de vie

particulièrement incertaines.

- *La plupart des parents défavorisés sont tout à fait capables d'élever leurs enfants* surtout s'ils sont débarrassés des perpétuelles craintes, anxiétés et préoccupations devant l'avenir propre à leur situation économique et sociale.

- *La pauvreté ne peut être surmontée sans soulagement concomitant de ses effets psychologiques.* Cependant, toutes les études soulignent la lenteur à laquelle s'opèrent généralement les changements psychologiques.

- *Il faut éviter de prendre des mesures extérieures* qui ne tiennent pas compte du mode de vie social et culturel existant des populations visées.

- *Une politique de lutte contre la pauvreté ne peut s'adresser uniquement aux pauvres,* mais elle doit viser l'ensemble d'une région géographique donnée, où il est possible d'améliorer non seulement la situation matérielle des pauvres, mais aussi les relations psychologiques, culturelles et sociales entre pauvres et non-pauvres.

Source: d'après (2); cf. p.14